

Les qualifications loisirs, vous connaissez ?



Ces épreuves sont ouvertes à tous les chevaux, poneys, ânes et mules de 1 an (épreuves " junior") à 18 ans. Les cavaliers doivent être titulaires d'une licence fédérale.

Sont jugés :

- le caractère (absence de défenses dangereuses lors des tests)
- les allures (test monté aux 3 allures)
- le modèle (aplombs, tissus, soutien du dos, attache d' encolure ...)

A la suite l' équidé est au pire ajourné pour boiterie, trouble du comportement, état insuffisant ou obtient un "label" qui sera consigné sur son document d' identification.

Les 3 labels sont, selon les notes obtenues : QUALIFIE , SELECTION OU ELITE. Les sujets "Elites "participent à une finale nationale.

En Bretagne, environ 7 épreuves sont organisées par an, en Côtes d'Armor cette année, le poney club de la Ville Glé et le haras de Lamballe ont reçu les cavaliers souhaitant participer.

Des renseignements complémentaires sont disponibles auprès de la [FBEUP](#) ou des [Haras nationaux](#)